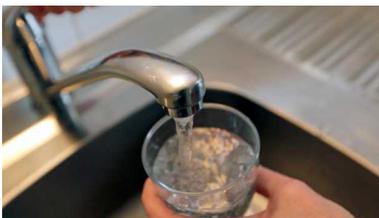


<https://ricochets.cc/Eau-non-potable-au-plomb-a-Crest-le-scandale-continue.html>



Eau non potable au plomb à Crest, le scandale continue !

- Les Articles -



Publication date: jeudi 28 juin 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

D'honorables correspondant.e.s locaux nous ont fait parvenir un courrier récent estampillé mairie de Crest, qui a été distribué durant la semaine du 11 juin, semble t-il dans de nombreuses boites aux lettres de la ville.

Ce courrier propose des dédommagements financiers aux foyers touchés par des tuyaux de branchements publics en plomb, ou l'ayant été par le passé.

La mairie et M. Mariton s'excusent de leurs manquements dans cette affaire scandaleuse.

► [Voici ce courrier au format PDF](#), et aussi [en image](#)

En fait ce courrier, trop étonnant pour émaner du futur ex maire de Crest qui avait une position de déni quant à la gravité de la situation, s'avère être une blague !!

Plusieurs crestois ayant fait la démarche de se rendre en mairie pour obtenir gain de cause nous ont indiqué que les employés ont répondu que la municipalité n'était pas à l'origine de ce courrier !

En tout cas, il est particulièrement comique de lire cette missive, qui correspond simplement à ce que ferait une mairie Â« normale Â», soucieuse de ses responsabilités en matière de santé publique, notamment vis-à-vis des enfants et des femmes enceintes.

Mais ici la mairie Â« maritonienne Â» ne veut rien dépenser dans ce domaine, et M. Mariton argue que le plomb c'est pas si dangereux, qu'il suffirait de laisser un peu couler l'eau pour être tranquille, et il fait une communication minimaliste pour éviter que les personnes puissent se protéger ou se plaindre de l'ampleur du problème.

Domage ! La mairie de M. Mariton rate encore une occasion de rattraper un peu ses erreurs et de prendre vraiment en compte les habitant.e.s.

en 2015 au moins 1000 branchements publics au plomb à Crest

Rappelons à cette occasion que M. Mariton, alors que **Crest comptait un taux de branchements publics en plomb bien supérieurs aux autres communes**, a longtemps Â« traîné les pieds Â» pour les faire remplacer.

Alors que la loi invitait les communes à être aux normes pour 2013 avec l'aide de subventions, M. Mariton a préféré laisser courir, sans pour autant informer la population des dangers encourus. Ainsi, il restait en 2015 au moins 1000 branchements publics au plomb (chiffres fournis par la mairie, mais non vérifiés, ça pourrait être plus).

► **Résultats : au moins deux cas d'intoxications avérés de jeunes enfants ont éclaté (sans doute de nombreux cas sont demeurés et demeurent non détectés ou non publics), et [un collectif a fait du bruit et de l'information en 2015-2016](#)**. Sans parler des adultes qui peut-être se sont intoxiqués ou s'intoxiquent sur la durée sans le savoir (les maladies dues au plomb peuvent être confondues avec d'autres) !

► Le collectif des Bouffons Anonymes a aussi [publié un clip très remarqué sur le sujet, Â« à Crest ça pète les plombs Â»](#).

Lecture

[Le Bouffon Masqué - À CREST ÇA PÈTE LES PLOMBES](#) par Le Collectif des Bouffons Anonymes
https://www.youtube.com/watch?v=DfZ_A9PWXuA

La mairie a même refusé de communiquer une carte avec les branchements publics en plomb ! Un procès au tribunal administratif, initié par le collectif Â« [Du plomb dans l'eau de Crest](#) Â», est en cours à ce sujet, car la mairie de Mr Mariton a refusé d'obéir à la note de [la CADA](#) (Commission d'accès aux documents administratifs pour assurer la bonne application du droit d'accès) qui enjoignait pourtant la municipalité de fournir l'information.

A Crest, refaire des fontaines publiques à grands frais ou des équipements coûteux pour touristes semble plus urgent que la santé publique

Après ces scandales, Mr Mariton a été contraint, tout en déplorant à plusieurs reprises l'exagération et le coût des travaux, d'accélérer un peu le rythme des remplacements de branchements publics en plomb, et d'informer un peu la population (283 courriers peu explicites), tandis que [la page web municipale](#) sur la question reste lacunaire et indique des informations inadaptées et potentiellement dangereuses (dans de nombreux cas, contrairement à ce qui est indiqué, laisser couler un peu l'eau avant usage peut ne pas suffire à se protéger) !

la mairie de Crest n'a jamais fait afficher des informations claires sur le plomb dans l'eau potable dans les lieux de la petite enfance

Par ailleurs, cette mairie sous la coupe de M. Mariton n'a jamais fait afficher des informations claires sur la question dans les lieux de la petite enfance à Crest, et **les nouveaux habitant.e.s ne sont toujours pas informés du sujet**, ni par la mairie ni par l'entreprise Suez chargée du service des eaux par délégation !

Crest sa cependant reçu le label Â« ville amie des enfants Â» ! Pas sûr que la commission qui l'attribue ait été mise au courant de l'affaire des enfants intoxiqués au plomb à Crest !

Pas sûr non plus que les crestois.ses apprécient de charrier des bouteilles d'eau et de payer deux fois leur eau : une première fois cher à Suez et une 2e fois, très très cher, pour des packs de bouteilles d'eau en plastique jetable.



Eau non potable au plomb à Crest, le scandale continue ! La mairie à nouveau épinglée Un courrier de la mairie propose des dédommagements aux crestois !?!?!?